

<p>Caractéristiques et effets attendus Composants Mode d'utilisation Prix de vente et prix d'achat Arguments de vente</p>	<p>commerciale des produits</p> <p>S5.2 Présentation des produits</p>	<p>Définir : marque, gamme, ligne, label Quels sont les intervenants du marché d'un produit, indiquer le rôle de chacun Identifier l'image de marque du produit Quels sont les critères constituant l'image de marque d'un produit Définir les éléments à prendre en compte pour fixer le prix de vente d'un produit Définir la TVA Définir prix de vente TTC et HT</p> <p>Réglementation relative à la publicité et à la vente des produits Citer les caractéristiques du circuit de distribution du produit choisi Citer la stratégie de distribution de la marque choisie, indiquer le nom de 2 autres stratégies de distribution</p> <p>Présentation des espaces de vente de l'entreprise, indiquer leurs caractéristiques et les mobiliers qui les équipent. Citer les différentes techniques de merchandising Quelle est la réglementation en vigueur concernant l'étiquetage et l'affichage des prix des produits Quels sont les règles d'affichage des prix à l'intérieur, à l'extérieur, en vitrine... Citer les différents codes qui régissent la réglementation de la publicité des produits Citer les différents types d'espace de vente présent dans la parfumerie/institut Donner l'intérêt des présentoirs, des linéaires, des gondoles Citer les différents moyens pour mettre en valeur le produit dans l'espace de vente Citer les différents types de supports publicitaires qui peuvent accompagner la vente du produit Citer les autres produits qui font partie de la ligne du produit Donner l'intérêt d'une fiche technique Expliquer le choix du produit Justifier le conditionnement du produit choisi, donner les points positifs et négatifs de ce conditionnement</p>
<p>Fiche prestation de service Nom de la prestation Descriptif Déroulement Fréquence Modalités du déroulement (locaux nécessaires) Le matériel utilisé L'hygiène et la réglementation</p>	<p>S53 Prestations de services</p> <p>S63 Agencement des espaces professionnels</p> <p>S64 Hygiène en milieu professionnel</p>	<p>Définir les éléments à prendre en compte pour fixer le prix de vente d'une prestation de service Réglementation relative à la publicité et à la vente des prestations de services Règles d'affichage des prix des prestations, à l'intérieur, à l'extérieur... Citer la prestation la plus vendue dans l'institut ou la parfumerie et expliquer les raisons</p> <p>A partir de la fiche prestation de service indiquer l'espace professionnel dans lequel se déroulera cette prestation, énumérer l'équipement nécessaire, Lister, argumenter et justifier les facteurs d'ambiance mis en place dans l'institut</p> <p>Énoncer les risques de contaminations dans un institut Lister les vecteurs de contaminations possibles lors d'une prestation Quelles sont les principales règles d'hygiène à respecter</p>

	S65 législation professionnelle	<p>Décrire un protocole d'entretien du matériel. Décrire et justifier le protocole d'entretien du linge, Décrire et justifier le protocole d'entretien de l'institut</p> <p>Disposition réglementaire relative à l'exercice de la profession Loi du 2 avril 1998 relative à la qualification professionnelle pour exercer les activités de l'esthétique Que signifie CAP, BP, BAC PRO ? Diplôme exigé pour la pratique des actes d'esthétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ou loi du 5 août 2005 : les actes de l'esthéticienne <p>Définir exercice illégal et citer un exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 février 2000 concernant la pratique des actes médicaux - Décret du 5 novembre 2001 relatif à l'évaluation des risques pour la santé : élaboration du document unique d'évaluation des risques - Décret du 30 mai 1997 relatif à la formation des personnels utilisant des appareils de bronzage U.V mis à disposition du public
--	---------------------------------	---

L'absence du dossier ou des attestations à la date prévue par le chef d'établissement conduit à ne pas interroger le candidat, la note 0 est alors attribuée à l'épreuve. Il est nécessaire de le mentionner sur la fiche de notation.